Envoyé en préfecture le 23/01/2026
Reçu en préfecture le 23/01/2026
Publié le
ID : 022-212203244-20260120-26_01_01-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-QUAY-PERROS

L'an deux mille vingt-six, le mardi 20 janvier 2026 à 18 heures, le Conseil Municipal de Saint-Quay-Perros, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en session ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Olivier HOUZET, Maire.
Etaient présents : Olivier HOUZET, Maire, Gaëlle URVOAS, Marcel LE BOZEC, Nolwenn BRIAND, Christian DAGORN, Adjoints, Hervé LE BONNIEC, Nathalie LE DILAVREC, Hannah ISSERMANN, Josiane REGUER, Joël LE DROUGMAGUET, Gisèle LE GUILLOUZER, Erik JACOB et Hélène LE QUEAU, Conseillers municipaux formant la majorité des membres en exercice.

Absent.e.s ayant donné procuration :
Omar ABDELMOUMENE, procuration à Marcel LE BOZEC
Michel BENOIT, procuration à Hervé LE BONNIEC

Secrétaire de séance : Marcel LE BOZEC est désigné secrétaire de séance.

DELIBERATION n° 26.01.01. (5.2)
Date de convocation : 15 janvier 2026
Date d'affichage de la convocation : 15 janvier 2026

Objet : Compte rendu du conseil municipal du 24 novembre 2025

Monsieur le Maire soumet à l'assemblée le compte rendu du conseil municipal du 24 novembre 2025.

Avec 13 voix pour et deux voix contre (Josiane REGUER et Gisèle LE GUILLOUZER), le compte rendu est approuvé.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus,
Pour extrait et copie conforme

Le Maire,
Olivier HOUZET

Le secrétaire de séance,
Marcel LE BOZEC